

RAPPORT D'ÉVALUATION
Champ de formations Management,
organisation, économie

Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 25/06/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Jean-Christophe Pagnucco,
Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Management, organisation, économie* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Administration économique et sociale
- Licence Économie et gestion
- Master Économie des organisations
- Master Management
- Master Management et commerce international
- Master Monnaie, banque, finance, assurance

PRÉSENTATION

Le champ de formation *Management, organisation, économie* regroupe, au sein de l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, six formations au total, chacune organisée au croisement pluridisciplinaire des sciences économiques et des sciences de gestion. Ce champ comprend en effet deux licences : licence *Administration économique et sociale (AES)* et licence *Économie et gestion* ainsi que quatre mentions de masters : master *Management*, master *Management et commerce international*, master *Monnaie, banque, finance, assurance* et enfin master *Économie des organisations*, lui-même divisé en trois parcours à compter de la deuxième année de master (M2), à savoir : *Emploi et économie sociale et solidaire* ; *Histoire de la pensée économique* ; *Économie et management des projets publics et privés*.

La quasi-totalité des enseignements est délivrée par des enseignants chercheurs appartenant à l'unité de formation et de recherche (UFR) AES, Économie et Gestion et au laboratoire d'Économie Dionysien (LED), investi dans les champs disciplinaires de l'économie et de la gestion. Le regard croisé, pluridisciplinaire, critique et ouvert sur les phénomènes économiques contemporains, à la croisée des sciences économiques, des sciences de gestion et des sciences sociales, constitue l'un des éléments structurants de ce laboratoire et cette démarche se retrouve dans la construction de l'offre de formation, qui se veut variée et se destine à ouvrir des perspectives d'insertion très diverses à des étudiants de profils différents, susceptibles de travailler avec des partenaires et dans des milieux professionnels très différents.

AVIS GLOBAL

Sur le plan institutionnel, l'assise et la légitimité du champ *Management, organisation, économie* ne sauraient être questionnées. Au sein de l'offre de formation de l'établissement et même dans son environnement universitaire et institutionnel immédiat, les propositions et les potentialités du champ de formations sont clairement identifiables et identifiées.

Les formations du champ *Management, organisation, économie*, adossées à l'expertise scientifique et au rayonnement du LED, se signalent par une réelle originalité et complémentarité par rapport à l'offre globale de formation en sciences économiques et sciences de gestion de la région parisienne, notamment au regard de l'originalité des parcours *Économie et finance* de la licence *Économie et gestion* et des parcours *Économie sociale et solidaire* et *Histoire de la pensée économique* du master *Économie des organisations*. L'approche transdisciplinaire entre sciences économiques, sciences de gestion et sciences sociales permet non seulement de former des étudiants avec des profils divers, prompts à s'adapter aux évolutions et à la complexification des compétences attendues des acteurs des secteurs professionnels concernés, mais également de recruter des étudiants avec des profils divers et de leur permettre une navigation aisée au sein des mentions et des parcours.

Il est toutefois dommage que la dimension internationale des formations du champ soit clairement négligée. En effet, il n'existe pas de partenariats spécifiques aux formations du champ, au-delà des partenariats scellés par l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis. De même il pourrait s'avérer pertinent de développer la pratique des stages à l'étranger et des mobilités sortantes à l'étranger, tant des étudiants que des enseignants, compte tenu des enjeux professionnels d'insertion et de la dimension supranationale des enjeux disciplinaires des formations concernées.

Les formations du champ *Management, organisation, économie* s'inscrivent assurément dans la politique formation de l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis et commencent à initier des pratiques pédagogiques innovantes ou encore ont des actions de sensibilisation au numérique et de son utilisation. L'impact de ces pratiques sur l'acquisition des compétences par les étudiants demande toutefois davantage de recul.

Par ailleurs, les formations du champ *Management, organisation, économie* s'inscrivent dans le projet d'établissement de co-construction d'une démarche pilote en faveur de la professionnalisation des diplômés. Cette professionnalisation est malgré tout contrastée, selon les formations, même si les objectifs professionnels des diplômés sont clairement définis et que les conseils de perfectionnement sont mis en place. En effet, il existe peu de partenariats formalisés avec les acteurs professionnels et institutionnels. Les échanges paraissent trop souvent se limiter à l'accueil d'étudiants en stage ou à la tenue de conférences métiers. Ces échanges sont un peu plus poussés dans le cadre du Master *Management*, qui propose à ses étudiants une formation en alternance. De même, la place laissée aux vacataires professionnels (tant en licence qu'en master) est insuffisante, l'essentiel des enseignements étant délivré par des enseignants-chercheurs titulaires de l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis et membres du LED. Une présence plus significative des professionnels des

différentes spécialités couvertes par l'offre de formation, participerait directement à la professionnalisation des enseignements et pourrait également servir de levier à l'insertion professionnelle des diplômés.

Concernant l'environnement concurrentiel de l'université sur les offres de formation aux thématiques voisines de celles du champ, les formations du champ *Management, organisation, économie* paraissent cohérentes, solidement organisées, complémentaires et offrent aux étudiants des perspectives professionnelles intéressantes. Les formations sont construites sur le principe de la spécialisation progressive et permettent des réorientations. Néanmoins, les trois parcours constituant le master *Économie des organisations* semblent artificiellement regroupés et manquent de cohérence, même s'il existe un socle commun en première année de master (M1).

Les efforts déployés par les équipes pédagogiques (ouverture à l'alternance, choix de spécialités rares sur le territoire national) ne semblent que partiellement couronnés de succès. En effet, l'essentiel des poursuites d'études se font en dehors de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, ce qui donne un signal négatif, quant à l'attractivité des formations ou à la fidélisation des étudiants. Les causes de cette désaffection sont insuffisamment analysées. De même, certaines formations du champ se singularisent par un taux d'échec très important et inhabituel dans le champ disciplinaire, tant en licence (licence *AES*, licence *Économie des organisations*) qu'en master (master *Économie des organisations*, master *Management et commerce international*). Il est possible que ces taux d'échec aient un lien avec la volonté politique et académique des responsables de formation d'y recruter des profils étudiants très variés ou issus de formations universitaires très diverses, mais peu d'éléments d'explication sont fournis à ce sujet. Ces taux d'échec très élevés peuvent jouer également un rôle dans la fidélisation et l'attraction des étudiants.

Enfin, peu d'informations sont disponibles sur l'insertion professionnelle des diplômés, qui paraît au demeurant moyenne. Les outils utilisés ne sont pas suffisamment fins pour mesurer si le pari, pris par les formations, de miser sur certains métiers émergents, certains secteurs particulièrement évolutifs, est couronné de succès. Bien que les formations du champ se destinent, à moyen ou court terme, à former des cadres supérieurs, les éléments donnés sont insuffisants pour savoir si les étudiants formés s'insèrent à ce niveau d'emploi et dans les domaines de spécialités, parfois pointus, auxquels ils ont été formés.

La coordination et la mutualisation à l'intérieur des formations paraissent satisfaisantes, dans la mesure où une partie de l'offre de formation au sein du champ a été construite et diversifiée grâce aux ressources offertes par les mutualisations. La coordination des équipes pédagogiques est facilitée par l'appartenance à la même UFR. Compte tenu des objectifs ouvertement pluridisciplinaires de l'ensemble des formations, il est regrettable que les enseignants en sciences de gestion soient notablement sous-représentés, dans la plupart des formations et particulièrement au sein du master *Management et commerce international*.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Le champ *Management, organisation, économie* regroupe deux licences complémentaires, à savoir : une licence *Économie et gestion* et une licence *AES*, ainsi que quatre masters, permettant d'assurer la poursuite d'études des diplômés au sein de l'établissement tout en accueillant, pour certaines d'entre elles, des profils variés.

Les deux licences proposent chacune deux spécialisations progressives, destinées à préparer la poursuite d'études dans les masters *Management ; Management et commerce international ; Monnaie, banque, finance, assurance* et *Économie des organisations*, même si spécifiquement la licence *AES* prépare et oriente ses étudiants sur le master *Économie des organisations*.

Les connaissances et les compétences attendues pour l'ensemble des formations, qu'elles soient spécifiques ou transversales, sont clairement exposées tout comme les savoir-faire associés.

Les débouchés professionnels sont clairement énoncés au niveau des masters. Au regard de la finalité des mentions, les enseignements proposés apparaissent comme cohérents et adaptés à leurs objectifs. Deux masters ont une finalité recherche : le master *Économie des organisations* parcours *Histoire de la pensée économique* et le master *Monnaie, banque, finance, assurance*.

Le positionnement des formations au sein du champ est bien précisé et il y a une bonne connaissance de l'environnement. Les différentes mentions se distinguent de celles offertes dans la région parisienne, en proposant des parcours avec une orientation originale : parcours *Économie et finance* en licence *Économie et gestion*, parcours en *Économie sociale et solidaire* du master *Économie des organisations*, plus généraliste

que celui de l'Université Paris Est Marne-la-Vallée, par exemple. Des liens avec l'Académie de Créteil ou des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) en lycées ont de plus été noués.

L'adossement à la recherche des formations se fait par l'intermédiaire des enseignants-chercheurs du laboratoire d'Économie Dionysien (LED) – équipe d'accueil (EA 3391). Un lien avec la Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord existe également pour le parcours *Économie sociale et solidaire* du master *Économie des organisations*. Peu d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion sont intégrés dans ces différentes mentions.

Les liens avec l'environnement socio-économique du champ sont peu précisés pour les deux licences. Ces dernières paraissent, pour l'essentiel, se résumer aux relations informelles avec les institutions et les professionnels qui accueillent les stagiaires en troisième année de licence (L3). Toujours au niveau licence, la participation des intervenants professionnels est trop faible, se limitant, pour l'essentiel, à la présentation par une intervenante de son parcours professionnel et de l'impact du numérique sur les métiers et le management. Cette faiblesse est confirmée par le volume horaire très limité dispensé par les vacataires issus du monde professionnel (une centaine d'heures d'enseignement). Le même phénomène est identifiable en master, ce qui est encore plus problématique. Certes, les professionnels sont présents dans les conseils de perfectionnement, régulièrement constitués et animés, ainsi que par le biais des conférences-métiers, animées par des intervenants professionnels de chacun des secteurs visés. Cette implication des professionnels dans les formations demeure néanmoins insuffisante et des partenariats plus poussés mériteraient d'être noués.

La dimension internationale des formations est clairement négligée. Les partenariats avec les établissements étrangers reposent sur ceux établis par le service des relations et de la coopération internationales de l'Université. Ils ne sont d'ailleurs pas notés dans les mentions de licence et l'absence de données sur la mobilité des étudiants ne permet pas d'apprécier la réalité de ces partenariats au sein des masters. Des possibilités de stage sont offertes par le service des relations et de la coopération internationale, dans le cadre de trois programmes (Erasmus+ en Europe, Micefa aux Etats-Unis, BIC au Québec), sans que l'on puisse évaluer le nombre d'étudiants du champ concernés par ces mobilités.

Les formations du champ ont une cohérence pédagogique solide. Les deux licences *Administration économique et sociale (AES)* et *Économie-gestion* proposent un tronc commun en première année de licence (L1) puis une spécialisation progressive avec, pour chacune, deux parcours. Les quatre mentions de master ont des organisations pédagogiques propres, mais offrent de nombreuses mutualisations (par exemple les cours optionnels en première année (M1) du master *Monnaie, banque, finance, assurance* sont mutualisés avec le master *Économie des organisations*).

Le master *Management* possède une spécificité remarquable puisque 80 % de ses étudiants bénéficient d'un contrat de professionnalisation, qu'il accueille des adultes en reprises d'études (ARE) ou en situation de handicap et qu'il est régulièrement obtenu par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE), ce qui n'est pas le cas des autres diplômes de ce champ de formations.

Les stages sont très présents en licence comme en master et les unités d'enseignement (UE) de pré-professionnalisation, ainsi que les projets tutorés, sont fréquents, ce qui permet une bonne adaptation au monde socio-économique. Il est en revanche très peu fait mention des fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Si toutes les formations du champ sont adossées au Laboratoire d'Économie Dionysien (LED), la place de la recherche dans l'organisation pédagogique apparaît limitée dans les licences et n'est pas toujours suffisamment explicitée dans les masters. Néanmoins, les étudiants réalisent des mémoires qui sont évalués par des enseignants-chercheurs, notamment dans les parcours dont le débouché principal est la poursuite en doctorat (parcours *Histoire de la pensée économique* du master *Économie des organisations* par exemple).

L'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis propose un dispositif numérique innovant, la plateforme Réso8, qui propose des stages et emplois avec un accompagnement dans les démarches vers le monde professionnel. Les formations de licence proposent la Certification Informatique et Internet (C2i).

L'ouverture internationale des formations du champ est très diverse. Le master *Management et commerce international* est, de par sa finalité, très orienté vers l'international et propose à ses étudiants un volume d'enseignement en langues étrangère conséquent, leur permettant de confirmer des compétences linguistiques fondamentales pour ce secteur. En revanche, les autres mentions de licence ou master doivent renforcer cette ouverture internationale par plus de mobilités étudiantes, un volume d'enseignement des langues plus important et la proposition plus systématique de certification du niveau de compétence linguistique.

Les équipes pédagogiques des licences sont, pour l'essentiel, composées d'enseignants-chercheurs de l'UFR AES, économie et gestion, lesquels assurent l'essentiel des heures de formation. En leur sein, un déséquilibre est notable en la défaveur des enseignants-chercheurs en sciences de gestion, malgré l'affichage pluridisciplinaire des formations. Les enseignants vacataires professionnels assurent, en comparaison, un nombre d'heure très limité, ce qui est un signe de la faible implication d'intervenants du monde socio-économique. Il est à relever que les dossiers transmis ne permettent pas d'identifier les postes occupés par ces intervenants, ce qui dénote un manque de suivi des intervenants extérieurs.

Le pilotage se fait à travers des réunions de l'équipe pédagogique et la tenue de conseils de perfectionnement, dont la composition est conforme à la réglementation, à l'exception du master *Management et commerce international* où ce conseil est mutualisé avec l'ensemble des mentions de l'UFR Langues et cultures étrangères (LLCE-LEA). Ils doivent être mis en place au niveau de chaque mention. Si leur constitution est bien effective, les comptes-rendus sont absents ou n'ont pas encore été réalisés, ce qui ne permet pas d'évaluer l'impact de leurs préconisations sur l'évolution des formations.

L'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants est réalisée à l'échelle de l'Université via un questionnaire.

Le suivi des compétences se fait à l'aide d'un portefeuille d'expérience et de compétence (PEC), dans toutes les formations. Les deux licences possèdent de nombreux dispositifs d'aide à la réussite tels que du tutorat, des « prépas d'été » ou des pré-rentrées, ce qui est à souligner. Des aménagements spécifiques sont possibles pour les étudiants salariés, bien que le seuil d'éligibilité soit un peu élevé (il est nécessaire de pouvoir se prévaloir d'un contrat de travail d'au moins 20 heures, pour bénéficier des aménagements prévus). Les masters suivent également leurs étudiants et le master *Économie des organisations* propose des dispositifs de soutien à la réussite aux examens, bien que le taux d'échec soit tout de même important.

Malgré les efforts des équipes pédagogiques, les résultats apparaissent fortement contrastés. Les formations du champ sont assurément attractives. Néanmoins, un certain nombre de constats sont sources d'inquiétude :

- Les effectifs de ces formations subissent des baisses, qui ne sont pas expliquées.
- Les taux de réussite sont exceptionnellement faibles en L1 (25 % de réussite en moyenne), même s'ils s'améliorent sensiblement en L2 et L3. Ils sont anormalement variables en master (très bons en master *Management* ; très faibles, voire préoccupants en master *Économie des organisations*).

Sur ces points particulièrement sensibles, il est regrettable que les dossiers fournis par l'établissement ne comportent pas une analyse plus pointue de ces taux de réussite, ni qu'aucune stratégie ou qu'aucun projet ne soient exposés pour y remédier.

Le suivi des diplômés est réalisé par le pôle Pilotage et Observatoire Étudiant (et aussi parfois par les responsables des mentions) qui semble avoir des difficultés à obtenir des taux de réponse suffisants. Ces enquêtes révèlent que l'insertion professionnelle des étudiants est relativement faible. Ce point, inquiétant pour la pertinence, l'attractivité et l'avenir des formations du champ, n'est pas analysé avec suffisamment de précision, dans les dossiers transmis par l'établissement.

Les poursuites d'études (entrée en M1, passage du M1 au M2) se font encore majoritairement à l'extérieur de l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, ce qui dénote une faible attractivité. On note cependant des efforts conséquents réalisés par certaines mentions (par exemple le master *Management*) dans la rétention des étudiants entre le M1 et le M2, phénomène sans doute à rattacher à l'organisation en alternance de la formation (le master *Monnaie, banque, finance, assurance* accueille également quelques étudiants en alternance), ce qui semble être une piste pour améliorer l'attractivité des formations du champ.

POINTS D'ATTENTION

Points d'attention généraux au niveau du champ

- Des dossiers globalement trop lacunaires, quant à l'analyse des résultats (taux de réussite, poursuites d'études, taux d'insertion professionnelle...) et aux moyens de remédier aux résultats constatés.
- Des taux de réussite globalement et inhabituellement faibles, non expliqués.

- Des équipes pédagogiques faisant intervenir trop peu de professionnels et des dossiers ne permettant pas d'évaluer la qualité de ces intervenants vacataires (professionnels en activité ou non, consultants...). Une plus grande présence de leur part permettrait d'améliorer les liens avec le monde socio-économique.
- Une place des enseignants-chercheurs en sciences de gestion insuffisante dans la plupart des mentions.
- Un adossement à la recherche insuffisamment explicité, tant en licence qu'en master.
- Une ouverture internationale et un enseignement de l'anglais à renforcer.
- Des fiches RNCP peu présentes ou non actualisées.
- Un environnement socio-économique mal identifié et peu impliqué dans les formations.
- Des baisses d'effectifs non expliquées.
- Une poursuite d'études majoritairement à l'extérieur de l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis.
- Un suivi de l'insertion professionnelle et un taux de réponse aux enquêtes insuffisants.
- Une absence de données sur la mobilité étudiante.

Sur l'offre de formation par elle-même :

- Licence *AES* : de faibles taux de réussite en L1 (30 %).
- Licence *Économie et gestion* : de très faibles taux de réussite en L1 (24 %) ; stage non obligatoire en L3.
- Master *Économie des organisations* : des taux de réussite en M1 et en M2 faibles (le taux d'échec de 36 % entre le M1 et le M2 est très important et il en va de même en M2 (47,6 %) pour un niveau master) ; des effectifs faibles pour le parcours *Histoire de la pensée économique* (un seul étudiant en 2016-2017).
- Master *Management et commerce international* : un adossement à la recherche non mentionné ; un faible volume horaire assuré par les enseignants-chercheurs de l'UFR AES, Économie et Gestion (13 % des heures) ; un taux de réussite en M2 assez moyen pour un diplôme à finalité professionnelle.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Administration économique et sociale* (AES) est une formation pluridisciplinaire qui permet, depuis 2015, une spécialisation dès la deuxième année de licence (L2) et offre le choix entre deux parcours de spécialisation : le parcours *Administration et gestion des entreprises* spécialité *Ressources humaines et marketing* ; et le parcours *Collectivités territoriales et économie sociale et solidaire*. L'insertion professionnelle constitue un objectif important de cette licence.

La licence est gérée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Administration économique et sociale (AES) économie gestion.

ANALYSE

Finalité
<p>La licence <i>AES</i> propose deux spécialisations progressives à partir de la L2, à savoir le parcours <i>Administration et gestion des entreprises</i>, spécialité <i>Ressources humaines</i> et le parcours <i>Marketing et collectivités territoriales et économie sociale et solidaire</i>. Les compétences par domaine de connaissances sont clairement identifiées et listées</p> <p>Une analyse précise des étudiants à l'issue de la licence a été faite tant au niveau des débouchés professionnels et des poursuites d'études. Un lien étroit est établi entre la licence <i>AES</i> et le master <i>Économie des organisations</i>, proposé par la même Université.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>De nombreux partenariats locaux sont établis avec des lycées, afin de nouer des liens entre les deux établissements. La licence s'inscrit également, avec ses deux parcours, dans l'offre de formation de l'académie de Créteil.</p> <p>L'articulation formation-recherche est établie par l'intermédiaire du Laboratoire d'économie dionysien, équipe d'accueil (EA 3391).</p> <p>De nombreuses relations sont à noter avec des partenaires socio-économiques du territoire, grâce aux stages faits par les étudiants.</p> <p>La licence <i>AES</i> n'est pas proposée à l'étranger.</p>

Organisation pédagogique
<p>La licence se compose d'un tronc commun en première année (L1), puis deux parcours sont proposés dès la L2 : <i>Administration et gestion des entreprises, spécialité RH et Marketing</i>, et <i>Collectivité territoriale et économie sociale et solidaire</i>. La licence est décomposée d'Unités d'enseignement : UE majeures, UE mineures et UE transversales, pour lesquelles le nombre de crédits ECTS est identifié. Toutefois, il manque l'indication sur les profils de ces différentes UE.</p> <p>Des stages sont proposés durant le cursus de la licence (optionnel en L2 et obligatoire en L3). Les objectifs des stages sont clairement identifiés ainsi que les différentes modalités d'accompagnement des étudiants dans leur recherche de stage. Des éléments de pré-professionnalisation sont également prévus dès la L2.</p> <p>Les étudiants bénéficient également de formations complémentaires en informatique certification informatique et Internet (C2i) et en français (projet Voltaire). L'innovation pédagogique est succinctement présentée. Des modalités sont également mises en place afin d'accompagner les étudiants, dès la rentrée, vers la réussite. Un certain niveau d'anglais est requis durant la formation ; toutefois, les langues étrangères ne sont pas très présentes et ne sont enseignées qu'aux troisième et cinquième semestres (S3 et S5), ce qui est insuffisant.</p> <p>Aucune information relative à la mobilité des étudiants n'est donnée. Il n'est pas, non plus, précisé la place de la recherche dans l'organisation pédagogique.</p>
Pilotage
<p>Le pilotage de la formation est détaillé et semble adapté. Les membres de l'équipe pédagogique sont essentiellement des enseignants-chercheurs (12) ou des enseignants (11) du département AES, laissant peu de place à des professionnels vacataires (seuls trois professionnels sont invités à animer des conférences métiers en en troisième année de licence – L3).</p> <p>Deux collectifs annuels sont mis en place en début et fin d'année universitaire, afin de coordonner la formation au sein de l'équipe pédagogique. Des conseils de perfectionnement conformes sont également mis en place.</p> <p>Les modalités d'évaluation des connaissances sont clairement posées. Un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) est utilisé pour identifier les compétences acquises des étudiants.</p> <p>Un dispositif d'évaluation des formations par les étudiants est mis en place par l'intermédiaire d'un questionnaire.</p>
Résultats constatés
<p>Les effectifs de la licence AES sont stables et s'élèvent à environ 500 étudiants. Le taux de réussite en première année (L1) est particulièrement faible (30 % en moyenne). Il reste peu élevé à l'issue de la licence (50 % environ).</p> <p>L'origine géographique et les types de baccalauréat des étudiants sont analysés par le pôle pilotage et observatoire étudiant. Selon l'enquête à 30 mois 76 % des étudiants poursuivent leurs études après la licence. Cependant, la grande majorité des étudiants quittent l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis après la licence : seuls 11 % des étudiants poursuivent au sein de cette même Université. En 2017, le taux de réponse était assez élevé puisqu'il était de 47 %.</p> <p>L'insertion professionnelle est estimée à 60 % à 30 mois. Les emplois ainsi que les secteurs d'activité sont détaillés et font l'objet de suivi régulier. Le choix entre la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle n'est pas étudié en fonction des parcours de la licence.</p>

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une licence structurée, comportant deux parcours.
- Un accent mis sur la professionnalisation : stages, modules,...etc.
- Des compétences clairement exposées et suivies.

Principaux points faibles :

- Un faible taux de réussite en L1.
- Une poursuite d'études majoritairement à l'extérieur de l'Université Paris 8.
- Un enseignement limité des langues étrangères.
- Une innovation pédagogique insuffisante.
- Une faible place des intervenants professionnels.
- Un faible lien formation-recherche.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *AES* accueille un nombre d'étudiants important et leur propose un cursus de formation comprenant deux parcours. Les étudiants suivent une formation pluridisciplinaire et équilibrée, comprenant des enseignements de droit, économie, gestion, sciences politiques et sociologie et intégrant des modules de préprofessionnalisation (stage).

Néanmoins, le taux de réussite faible, en particulier en L1, devrait se traduire par la mise en place ou le renforcement des dispositifs d'aide et de suivi des étudiants. De même, la faiblesse du taux de poursuite en master au sein de l'Université Paris 8 peut avoir des causes multiples, mais une analyse (par le biais d'une enquête par exemple) permettrait d'identifier les axes d'amélioration à envisager ; en particulier, sur une structure de l'offre de master, en lien avec les parcours licence, permettrait de rendre plus attractive la poursuite d'études au sein de la même Université. En outre, les statistiques de suivi des étudiants devraient être approfondies et indiquer les poursuites d'études par parcours, afin de faciliter le pilotage de la formation.

Concernant les enseignements et l'équipe enseignante, la place de l'apprentissage de et par la pédagogie innovante et la place des langues devraient être accrues. Enfin, les liens avec le monde socio-économique, tout comme le lien avec la recherche, pourraient être renforcés, en mettant en place des partenariats avec les entreprises ou en faisant intervenir plus de professionnels vacataires ou encore en renforçant les enseignements à la recherche et par la recherche (méthodologie du mémoire, par exemple).



LICENCE ÉCONOMIE ET GESTION

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Économie-gestion* de l'Université Paris 8 est une formation généraliste en trois ans, ayant comme objectif principal la poursuite d'études en master. Elle se présente comme une licence interdisciplinaire entre l'économie et la gestion qui s'appuie sur deux parcours : *Économie-finance* et *gestion*. Elle est délivrée uniquement en présentiel et comprend un total de 1568 heures d'enseignement (hors stage et projets tutorés) pour le parcours *Économie-finance* et de 1550 heures d'enseignements (hors stage et projets tutorés) pour le parcours *Gestion*. Les enseignements ont lieu sur le campus de l'Université Paris 8. La licence est gérée par l'unité de formation et de recherche (UFR) administration économique et sociale (AES) et Économie et Gestion.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances et compétences attendues sont clairement exposées en domaines puis en capacités et savoir-faire associés. Elles se distinguent en compétences spécifiques et transversales. La pluridisciplinarité est présente sur les trois années de façon cohérente et offre des débouchés professionnels variés dans le domaine de la gestion ou des concours de catégorie A.</p> <p>La poursuite d'études au sein de l'UFR AES – Économie et Gestion oriente les étudiants de la licence <i>Économie-gestion</i> vers les masters de <i>Management ainsi que Management et commerce international</i>, pour les masters en gestion et les masters <i>Monnaie-banque-finance</i> et <i>Économie des organisations</i>, pour les masters en économie.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>Économie-gestion</i> de l'Université Paris 8 se distingue de celle de l'Université Paris 13 et de celle de l'Université Paris Nanterre, grâce à son parcours <i>Économie-finance</i>. Une convention est en cours d'établissement avec un lycée de Clichy-sous-Bois, afin de faciliter l'orientation des lycéens et une double inscription des étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) dans la licence de l'Université Paris 8. La convention avec le conseil général démontre la volonté de cette licence de contribuer aux insertions et orientations des lycéens au sein de la licence, via une « Prépa-été ». Le dossier ne permet pas en revanche d'apprécier le contenu et l'organisation de celle-ci.</p> <p>Sur les 40 enseignants composant l'équipe pédagogique, 50 % ont une activité de recherche et sont membres du laboratoire d'économie Dionysien, équipe d'accueil (EA 3391). Certains de leurs travaux enrichissent les cours de la licence.</p>

L'environnement socio-économique du diplôme est faiblement mis en avant et paraît en définitive se résumer à des relations informelles avec les professionnels et les institutions, via les stages proposés en troisième année de licence (L3). Sa participation au sein de la licence se limite à la présentation, par une intervenante extérieure, de son parcours professionnel et de l'impact du numérique sur les métiers et le management. Cette faiblesse est accentuée par le volume horaire très limité dispensé par les vacataires (une centaine d'heures d'enseignement).

Les partenariats avec les établissements étrangers semblent reposer sur ceux établis par le service des relations et de la coopération internationale de l'Université. Ils ne sont par ailleurs pas mentionnés. Le développement de partenariats et de la mobilité étudiante figurent parmi les objectifs futurs de la licence. L'absence de données sur la mobilité étudiante ne permet pas d'apprécier la réalité de ces partenariats au sein de la mention.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique repose sur des acquisitions de connaissances et un développement progressif des compétences. Les semestres sont organisés sur les principes d'orientation et de spécialisation progressive. Un test de niveau d'anglais est proposé dès l'entrée de la première année de licence (L1), avec obligation de suivre un cours intensif d'anglais en septembre ou janvier pour les grands débutants. Un test est également proposé pour les nouveaux entrants en L3. Un cours disciplinaire est proposé en anglais en deuxième année de licence (L2). Trois cours de langues sont proposés : 36 heures en L1 et L2 pour 3 et 4 crédits ECTS respectivement et 30 heures en L3 pour 3 ECTS (L1 : anglais général ; L2 : anglais financier ; L3 : anglais thématique). Le dossier ne précise pas si ces cours préparent aux tests du type *test of English for International Communication (TOEIC)* ou Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES).

Des unités d'enseignement (UE) mineures sont proposées dès la L2 en *Économie-Finance* ou en *Gestion*. Le stage est proposé de façon facultative en L1 et L2 et de façon obligatoire en L3 (sauf pour les étudiants de la spécialisation *Économie-Finance*, qui souhaitent réaliser un mémoire). Dès la L2, les enseignements sont adaptés afin de permettre aux étudiants de se réorienter vers une licence professionnelle. Le choix entre les deux parcours s'effectue en L3.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme mériteraient d'être actualisés et harmonisés avec ce qui est présenté dans le dossier.

Pilotage

L'équipe pédagogique se compose essentiellement de titulaires de l'UFR AES-économie et gestion qui assument l'essentiel des heures (5112 en équivalent travaux dirigés sur les trois ans et tous parcours confondus). Seules 104 heures en équivalent TD sont dispensées par des vacataires. L'équipe pédagogique, majoritairement composée d'enseignants-chercheurs (30 sur 40), fait ressortir une surreprésentation des sciences économiques, aux dépens des sciences de gestion : 73 % des enseignants-chercheurs sont en sciences économiques (4 professeurs d'université (PU), 15 maîtres de conférences (MCF), 3 doctorants) contre 27 % en sciences de gestion (3 PU, 5 MCF). Cette réalité surprend, alors même que la licence est affichée par sa spécialisation paritaire tout à la fois en économie et en gestion.

La répartition des responsabilités au sein de l'équipe pédagogique n'est pas clairement détaillée. Le pilotage s'appuie sur un conseil de perfectionnement (se réunissant au minimum une fois par an), dont les membres sont variés (enseignants, responsables pédagogiques, étudiants, diplômés, chercheur et professionnels extérieurs de l'Université, ingénieur de la direction formation). L'absence de la liste des membres ne permet pas d'apprécier la représentativité de ces membres.

L'évaluation de la formation et des enseignements correspond à un dispositif harmonisé au sein de l'Université, via un questionnaire. Celui-ci est soumis aux L2 et L3. La synthèse des réponses est présentée par le responsable de la formation lors du conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Les effectifs, en forte baisse entre 2013 et 2017 (-44 %), se sont un peu redressés en 2017-2018 (297 étudiants inscrits en première année). Cette évolution n'est pas analysée dans le dossier et le nombre d'inscrits est en contraste avec les capacités d'accueil mentionnées, avec un sureffectif en L1 et en L3 et un fort sous-effectif en L2 (84 étudiants inscrits en 2017-2018, avec une capacité d'accueil à 120). Les taux de réussite en L2 et L3 sont corrects (en moyenne 67 % en L2 et 69 % en L3) mais fluctuants, avec une tendance à l'amélioration depuis 2013-2014 ; ils sont en revanche très faibles en L1 (moyenne de 24 %). Ces résultats ne sont pas commentés dans le dossier.

Le suivi de l'insertion professionnelle à 30 mois est réalisé par le pôle pilotage et observatoire étudiant de l'Université. Les résultats des enquêtes sont peu clairs et ne sont pas commentés dans le dossier. Il semblerait que 85 % des diplômés de 2015 aient poursuivi leurs études. L'enquête ne précise pas le lieu de la poursuite d'études, ni le type d'emplois occupés pour ceux qui se sont insérés dans la vie active.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un parcours *Économie-finance* proposé uniquement à l'Université Paris 8.
- Des taux de réussite qui s'améliorent en L2 et L3.

Principaux points faibles :

- Un taux de réussite en L1 faible.
- Une équipe pédagogique faisant intervenir insuffisamment de professionnels (un ou deux par an maximum) et d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion.
- Une politique de stage différente selon les parcours.
- Un pilotage de la mention à clarifier.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Économie-Gestion* ambitionne de donner une formation bi-disciplinaire à ses diplômés, afin qu'ils puissent ensuite s'orienter vers des masters en économie ou en gestion. Ce positionnement lui permet d'accueillir un nombre important d'étudiants en L1, quoiqu'en forte baisse sur la durée du précédent contrat, sans qu'il ne soit précisé si cette baisse est liée à la mise en place de capacités d'accueil ou si elle résulte d'une baisse d'attractivité. Néanmoins, le taux de réussite en L1 demeure faible et les efforts entrepris pour favoriser la réussite des étudiants doivent être renforcés.

L'équipe pédagogique se compose principalement des enseignants titulaires de l'Université Paris 8, dont la majorité sont rattachés à l'économie. Un rééquilibrage de l'équipe enseignante est nécessaire et permettrait d'augmenter la part des enseignements faits par des enseignants-chercheurs en gestion.

La faiblesse des intervenants professionnels et des partenariats internationaux, permettant de favoriser la mobilité des étudiants est à relever. Ces deux points d'amélioration figurent parmi les axes de développement prioritaires identifiés par les porteurs de la mention, qui proposent le déploiement des UE mineures externes et des cours de langue, sans préciser les moyens de leur mise en œuvre. De même, l'organisation d'un parcours en alternance envisagée (sans que ne soit précisé lequel) est un bon moyen de renforcer la professionnalisation des étudiants et sans doute qu'un sondage auprès des diplômés et des partenaires du monde socio-professionnel (ou lettres d'intention) apporterait un soutien plus fort à sa mise en œuvre.

La recommandation des deux précédents rapports de l'AERES de généraliser les stages en L3, quel que soit le parcours, n'a pas été suivie. Il conviendrait de faire en sorte que tout étudiant ait pu effectuer un stage au cours de sa licence.

Enfin, le pilotage de la mention doit être clarifié, en identifiant clairement les responsabilités et domaines d'intervention, tout comme en rendant systématique l'évaluation des enseignements par les étudiants et cela dès la L1. Pour un meilleur suivi des diplômés, une enquête à 12 ou 18 mois serait intéressante et permettrait de préciser les poursuites d'études au sein de l'UFR et la mention suivie ou le type d'emplois ou fonctions occupées.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER ÉCONOMIE DES ORGANISATIONS

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Économie des organisations* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis propose une formation sur les fondements de l'économie sociale et du management des projets. Il est organisé en première année de master (M1) sous la forme d'un tronc commun qui débouche sur trois parcours en deuxième année de master (M2) : *Emploi et économie sociale et solidaire* ; *Histoire de la pensée économique* ; *Économie et management des projets publics et privés*. Le master est ouvert aux étudiants de formation initiale et en formation continue, selon la modalité de l'alternance (parcours *Emploi et économie sociale et solidaire* (EESS)). Il est géré par l'unité de formation et de recherche (UFR) administration économique et sociale (AES), Économie et Gestion.

ANALYSE

Finalité
<p>Le master a pour objectif de proposer une formation approfondie sur les fondements de l'économie sociale et du management des projets, en mettant l'accent sur les compétences transversales et pluridisciplinaires. De nombreuses mutualisations sont mises en place entre les parcours <i>Emploi et économie sociale et solidaire</i> (EESS), créé en 2015, et <i>Économie et management des projets publics et privés</i> (EM3P). Le parcours <i>Histoire de la pensée économique</i> (HPE) est commun à plusieurs universités (Paris 1, Paris Nanterre, École normale supérieurs Paris-Saclay – Ex. ENS Cachan –, Evry et Paris 8).</p> <p>Un supplément au diplôme est prévu pour les parcours <i>EESS</i> et <i>EM3P</i>, mais est manquant pour le parcours <i>Histoire de la pensée économique</i>. Cette formation prépare les étudiants à des postes d'encadrement, de direction et de conduite de projets pour des organisations publiques, privées ou dans le champ de l'économie sociale et solidaire(ESS). Les débouchés du parcours HPE s'orientent prioritairement vers les métiers de l'enseignement et de la recherche. Les enseignements proposés sont cohérents avec les objectifs professionnels énoncés.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement institutionnel est bien précisé par parcours. Il y a une bonne connaissance de l'environnement concurrentiel. Localement, il s'agit du seul master dans le domaine de management des projets publics, privés et associatifs. Il est fait état d'une formation à Paris 13 (<i>Management des projets des organismes médico-sanitaires</i>), mais il est précisé que les débouchés proposés sont différents. Pour le parcours <i>EESS</i> : les offres concurrentes sont connues. La formation de l'Université Paris Est Marne-La-Vallée en <i>EESS</i> est</p>

d'avantage orientée vers les entreprises d'insertion, alors que la formation de l'Université Paris 8 se veut plus généraliste. Le parcours *HPE* est articulé avec deux partenaires essentiels de la convention (Paris 1 et Paris Nanterre). Ce parcours contribue à former des enseignants-chercheurs sur l'histoire économique et s'inscrit dans une perspective internationale (notamment avec l'Amérique du sud).

Le master est adossé au laboratoire d'Économie Dionysien (LED) et le parcours *EESS* en lien avec la Maison des sciences de l'homme (MSH) Paris-Nord, dans le cadre de l'axe 3 du programme scientifique (thème : *Économie sociale et solidaire et développement local*). Le parcours *HPE* est à finalité recherche, en ce sens que l'ensemble des étudiants réalisent un mémoire de recherche et que le débouché principal est la poursuite en doctorat.

Les relations avec les entreprises, associations et institutions du champ sont principalement développées dans le cadre des conseils de perfectionnement et des conférences, animées par des intervenants professionnels de chacun des secteurs visés :

- Pour le parcours *EM3P*, il est fait état de prises de contacts avec des collectivités publiques (par exemple : Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis), entreprises publiques (par exemple : SNCF, RATP).
- Pour le parcours *EESS*, deux conventions ont été signées avec la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Ile-de-France et la Chambre des associations (CDA). Il est également fait mention d'interventions d'adhérents et de membres de la direction de l'Union des Employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire).
- Pour le parcours *HPE*, des collaborations ont été nouées avec l'Université de Québec à Montréal (UQAM) - chaire d'histoire des sciences, l'Université de Lausanne (Suisse) et l'Université de Chicago (États-Unis d'Amérique).

Des possibilités de stage sont offertes par le Service des relations et de la coopération internationale, dans le cadre de trois programmes (Erasmus+ en Europe, Micefa aux États-Unis, BIC au Québec). Le nombre d'étudiants bénéficiant de ces programmes au sein du master n'est pas précisé.

Organisation pédagogique

Le master est organisé sous la forme d'un tronc commun en M1, incluant des options au deuxième semestre (S2), préparant à l'orientation des étudiants en M2. De nombreuses mutualisations sont mises en place au niveau des parcours de M2 (entre *EESS* et *EM3P* : quatre cours mutualisés) et pour le parcours *HPE* avec quatre autres institutions, avec une décentralisation des enseignements à la Maison des Sciences Économiques (MSE). Ces mutualisations facilitent la réorientation des étudiants d'un parcours vers un autre.

Les enseignements proposés se font majoritairement en cours magistraux (CM) (à l'exception de l'anglais, comprenant une partie en travaux dirigés (TD)). La quasi-absence de TD interroge notamment dans le cadre de formations professionnalisantes.

Chaque parcours a une dimension professionnalisante avec un stage de trois mois en M1 et de six mois en M2 et un séminaire de préparation au stage. Les étudiants ont accès à une plateforme numérique (Réso8) pour les aider dans leurs démarches de recherche de stage et d'emploi. Des conférences professionnelles sont organisées en collaboration avec l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). Les étudiants passent la certification Voltaire. La sensibilisation à la recherche se fait grâce à un séminaire de préparation au mémoire.

L'accueil des étudiants handicapés est bien pris en charge et permet un accompagnement personnalisé. Le nombre de validation des acquis de l'expérience (VAE) est très faible (une seule validation en 10 ans).

Les étudiants ont la possibilité de suivre des cours à distance et disposent d'un espace numérique de travail (ENT). Des projets innovants sont mis en place, en invitant les étudiants à devenir acteur de leur formation, comme le montre l'exemple du projet d'appel à manifestation d'intérêt (AMI), en vue de la création d'une coopérative pédagogique numérique.

L'internationalisation se résume aux cours d'anglais. Les étudiants ont la possibilité de passer le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES). Aucun chiffre concernant la mobilité étudiante n'est fourni.

Pilotage

L'équipe pédagogique se compose de 10 enseignants-chercheurs en économie, 1 enseignant en économie, 1 enseignant en gestion, 1 enseignant-chercheur en anglais et 25 intervenants professionnels. Dans le cadre d'une formation qui se décrit comme pluridisciplinaire, on peut déplorer l'absence d'enseignants-chercheurs en gestion.

Une réunion pédagogique annuelle est organisée avec les intervenants et enseignants, en vue de dresser un bilan sur les pratiques pédagogiques et de coordonner les enseignements. Deux projets sont mentionnés : la création d'une association étudiante et un annuaire des anciens diplômés. Un conseil de perfectionnement est organisé une fois par an, mais le dossier ne présente aucun compte-rendu.

Les modalités de contrôle des connaissances sont bien communiquées aux étudiants par plusieurs canaux. Il est fait référence à des évaluations informelles des compétences lors des projets tutorés et le suivi des stages sans plus de précision. Aucune information n'est donnée quant aux modalités de suivi des compétences.

Le suivi de l'insertion professionnelle est assuré par le pôle Pilotage et observatoire étudiant de la Direction Formation. Les retours aux enquêtes restent faibles et ne permettent pas de se faire une opinion sur l'insertion professionnelle. Le dossier fait état de certains parcours professionnels, sans réelle précision sur la durée pour trouver un premier emploi ni le type de contrat. Le devenir des étudiants du parcours *HPE* est très imprécis, à la fois quantitativement et qualitativement.

Résultats constatés

Le parcours *HPE* souffre d'un faible nombre d'étudiants (un en 2016-2017), expliquant l'importance de la convention multipartite avec d'autres universités et institutions de la région Ile-de-France. Il est toutefois regrettable que le nombre de poursuite en thèse de doctorat ne soit pas mentionné. Ce parcours présente une richesse des partenariats institutionnels et internationaux, qui ouvrent des perspectives d'excellence aux étudiants.

Le parcours *EESS* voit ses effectifs progresser entre 2016 et 2017 (passant de 12 à 17), tout en restant encore assez faible. Il faut souligner l'importance du travail réalisé par les équipes depuis 2015 pour allier expérimentation de terrain, en vue d'accroître l'insertion professionnelle.

Le parcours *EM3P* regroupe entre 25 et 30 étudiants par an, ce qui en fait le parcours le plus important en M2. Afin d'éviter le sentiment d'un parcours très généraliste, la spécificité de ce parcours mériterait d'être renforcée pour gagner en visibilité.

Des dispositifs de soutien à la réussite sont mis en place sur les deux années, à la fois pour la réussite aux examens, mais aussi pour accompagner à l'insertion professionnelle (stage et premier emploi). Pour autant, le taux d'échec (36 %) entre le M1 et le M2 est très important et il en va de même en M2 (47,6 %).

L'insertion professionnelle des étudiants à l'issue du master reste très imprécise (seuls des intitulés de postes sont communiqués pour les parcours *EM3P* et *EESS*). Par ailleurs, les taux de réponses sont tellement faibles (7 répondants lors de la dernière enquête sur 19 diplômés de 2015) que les résultats sont inexploitable.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une richesse des partenariats pour les parcours *EESS* et *HPE*.
- Une qualité des partenariats de recherche à l'international pour le parcours *HPE*.
- Des innovations pédagogiques proposées et la place du numérique.

Principaux points faibles :

- Un manque d'enseignement sous la forme de travaux dirigés.
- Des taux de réussite en M1 et en M2 très faibles.
- Des effectifs faibles en parcours *HPE*.
- Une absence de partenariats pour le parcours *EM3P*.
- Une absence d'enseignants-chercheurs en gestion.
- Un manque d'information issu du suivi de l'insertion professionnelle et un taux de réponse insuffisant.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Économie des organisations* a su nouer des partenariats nationaux et internationaux et son équipe pédagogique a développé des innovations pédagogiques intéressantes. Néanmoins, une meilleure répartition entre les cours et les TD pourrait permettre de laisser une place plus grande aux aspects pratiques, peu visibles en l'état sur les maquettes pédagogiques et très certainement permettre d'augmenter le taux de réussite en M1 et M2, qui demeurent très faibles pour un niveau master.

Si deux parcours (*EESS* et *EM3P*) parviennent à attirer des étudiants, le parcours *HPE* arrive difficilement à trouver son public, alors même qu'il bénéficie de partenariats recherche de qualité, tant au niveau national qu'international. On peut ainsi se demander si isoler la recherche en économie au sein d'un parcours spécifique est opportun ou s'il ne serait pas plus judicieux de renforcer la place de la recherche au sein des parcours *EESS* et *EM3P*, afin que les étudiants puissent éventuellement s'orienter vers une thèse de doctorat à l'issue de ces parcours, totalement en prise avec les problématiques économiques et de gestion actuelles.

Spécifiquement pour le parcours *EM3P*, il est nécessaire de concrétiser les prises de contact avec les différentes organisations d'ores et déjà contactées, via des partenariats afin de renforcer les liens avec le monde socio-économique. Ces partenariats pourraient aussi bien couvrir les dimensions professionnelles que de recherche. La collaboration avec les milieux professionnels peut aussi être une piste pour augmenter le nombre d'étudiants relevant de la formation continue.

Par ailleurs, si la mention veut réellement développer une approche pluridisciplinaire, il importe de renforcer la place des enseignants-chercheurs en sciences de gestion.

Enfin, et afin d'améliorer le pilotage de la mention, il importe de renforcer le suivi (taux de réponse, informations collectées) et la communication sur le devenir professionnel des diplômés des trois parcours.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MANAGEMENT

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Management* de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis propose un unique parcours : *Conseil en organisation et management du changement* (COMC). Il offre une spécialisation dans le domaine de l'organisation et de l'accompagnement du changement. Ce master est ouvert aux étudiants en formation initiale et en formation continue mais accueille majoritairement des étudiants en contrat de professionnalisation. Les enseignements ont lieu sur le campus de l'Université Paris 8. Il est géré par l'unité de formation et de recherche (UFR) administration économique et sociale (AES) et Économie et gestion.

ANALYSE

Finalité

La finalité du master est professionnalisante. Il est à noter que 80 % des étudiants de la formation bénéficient d'un contrat de professionnalisation. Les compétences visées sont largement détaillées dans le dossier et appréciées principalement à travers le projet tutoré et le suivi des stagiaires et alternants. L'acquisition des connaissances est évaluée par le contrôle continu des enseignements.

Les débouchés métiers correspondent bien aux finalités visées par le master.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Management* parcours *COMC* se positionne de manière cohérente au sein de l'offre de formation de la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Paris Lumières. Ce parcours se distingue par son positionnement dans le domaine de l'organisation et de l'accompagnement du changement et par la possibilité de signer un contrat de professionnalisation ou une convention de stage alternée.

Les enseignements du master sont dispensés en grande majorité par des enseignants-chercheurs en sciences de gestion (67 %), membres du Laboratoire d'Économie Dionysien (LED). Les étudiants sont invités à participer aux colloques et journées d'études, organisées par le laboratoire en plus des 30 heures de formation à la recherche dispensées sur les deux années, à raison de 15 heures par année. Le dossier ne précise néanmoins pas le nombre de colloques ou de journées d'études proposé aux étudiants.

Les relations avec le monde socio-économique sont facilitées depuis l'ouverture du master en alternance dès 2009 en deuxième année (M2) et depuis 2016 en première année (M1). Pour autant, certains intervenants cités dans le dossier ne figurent pas sur la liste des vacataires de l'équipe enseignante.

De même, les possibilités offertes par le service des relations et coopération internationales de l'Université sont évoquées mais non chiffrées.

Organisation pédagogique

L'originalité du parcours est énoncée comme un argument pour justifier l'absence de mutualisation avec d'autres diplômes. Ainsi, l'organisation pédagogique est tubulaire sur les deux années. L'adaptation de la formation aux projets professionnels des étudiants et des adultes en reprises d'études (ARE) ou en situation de handicap est énoncée clairement. La formation offre un développement de compétences, grâce à la mise en situation professionnelle, via le projet tutoré et le stage pour les formations initiales et les ARE ou via un contrat de professionnalisation pour les alternants. Un à deux étudiants par an obtiennent le master par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'ouverture à l'international est limitée à 15 heures d'enseignement d'anglais des affaires en M1 et M2. La dispense de certains cours disciplinaires en anglais est en cours de projet. Concernant la maîtrise de l'orthographe, le parcours propose aux étudiants un module de la certification Voltaire en ligne, sur les deux années du master. L'Université Paris 8 dispose d'une plateforme numérique regroupant les offres de stages, d'emploi et d'alternances. Elle facilite une mise en relation pour une aide personnalisée, soit juridique soit rédactionnelle (lettre de motivation et *curriculum vitae*).

Pilotage

Sur les 1394 heures équivalent travaux dirigés (HEQTD), plus de 355 HEQTD sont dispensées par des vacataires (soit 25,5 %). La répartition de l'équipe pédagogique entre enseignants-chercheurs (neuf), enseignants (deux) ou professionnels semble équilibrée. Le pilotage de la mention est réparti en cinq responsabilités (référént alternance, responsable du M1, responsable du M2, responsable de stage pour M1, responsable de stage pour M2) et un secrétariat. Au vu des effectifs par promotion, l'organisation semble assez lourde et démultiplier, peut-être de façon excessive, les interlocuteurs par étudiant. Le dossier ne précise pas si ces responsabilités sont cumulatives ou non.

Le conseil de perfectionnement est composé des responsables M1 et M2, de quatre enseignants-chercheurs, de quatre étudiants en cours de formation (deux délégués en M1 et M2), de quatre représentants du monde socio-économique, d'une diplômée, d'une personne du secrétariat pédagogique et du responsable administratif et financier. Les fonctions dévolues à ce conseil ne sont pas précisées.

Une évaluation des formations a été mise en place au sein du master. L'évaluation des enseignements est organisée via des bilans intermédiaires en M1 et M2. Les étudiants délégués récoltent les réponses aux questions envoyées par e-mail et restituent les résultats en présence de l'équipe pédagogique à la rentrée de janvier.

Les modalités de suivi de l'acquisition des compétences du projet tutoré et du stage ou de l'alternance sont clairement énoncées et formalisées par des grilles d'évaluation des compétences.

Résultats constatés

La capacité d'accueil du master est de 35 étudiants en M1 et de 25 étudiants en M2. Néanmoins, ces capacités sont souvent dépassées. Ce fut le cas par exemple sur l'année 2016-2017 pour le M1 (37 étudiants inscrits), ainsi que sur l'année 2017-2018 pour le M2 (31 étudiants inscrits). On observe également une baisse significative d'attractivité pour le M1 en 2017-2018, sans que ce fait ne soit ni explicité ni analysé dans le dossier. Enfin, on note que les effectifs du master sont curieusement différents dans le dossier et dans les annexes.

Un progrès très notable a été réalisé dans la rétention des étudiants entre le M1 et le M2, la plupart poursuivant désormais dans la même mention de master de l'Université Paris 8, alors qu'ils étaient plus de 40 % à quitter le master suite à l'obtention du M1 en 2013-2014, ce chiffre a été divisé par plus de deux sur 2016-2017.

Les taux de réussite du diplôme sont satisfaisants (89,2 % en moyenne entre 2015 et 2017, dont 85,6 % en M1 et 94 % en M2), mais en baisse de 10 points pour le M1 entre 2013-2015 et 2015-2017, sans que le dossier n'apporte d'éclairage sur cette baisse.

Les résultats de l'insertion professionnelle sont issus de deux enquêtes : celle du pôle Pilotage et observatoire étudiant à 30 mois après la diplomation (taux de retour en 2014 : 36 % ; en 2015 : 52 %) et celle de la responsable du master à l'issue du jury de diplôme (taux de retour : 35 % en 2013). Les étudiants étaient à 45 % en CDI, 10 % en CDD à la sortie du diplôme en 2013. A six mois, ils étaient à 85 % en CDI. Le dossier n'indique pas les taux d'insertion des promotions suivantes, ce qui est regrettable.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une forte professionnalisation par les projets tutorés et l'alternance.
- Un bon adossement de la formation à la recherche.
- Un très bon taux de réussite et d'insertion.

Principaux points faibles :

- Une absence de cours de spécialités en anglais et d'évaluation des compétences linguistiques.
- Un suivi des diplômés insuffisant.
- Une baisse d'attractivité non expliquée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Management* est inscrit dans une démarche d'amélioration continue. L'organisation du master en alternance sur deux ans est saluée par le milieu socio-professionnel, ce qui peut être apprécié à travers la progression du taux de contrats d'alternance (80 %) et assure une insertion professionnelle de qualité aux diplômés. Toutefois, pour un meilleur suivi de cette insertion, une enquête à 12 ou 18 mois serait intéressante, tout comme un suivi des emplois ou fonctions occupés.

De même, pour maintenir la bonne employabilité des diplômés, il serait utile de proposer des cours de spécialités en anglais, qui viendraient en complément des cours d'anglais, et d'évaluer les compétences linguistiques acquises par les étudiants.

Enfin, même si la volonté d'orienter ce master vers l'alternance est à encourager et peut expliquer la baisse du nombre d'inscrits, il semblerait utile d'analyser les flux de dossiers de candidatures et l'attractivité du master.



MASTER MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement : Université de Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le Master *Management et Commerce International* (MCI) de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis propose un unique parcours intitulé *Commerce extérieur trilingue*. Ce master est commun à deux Unités de formation et de recherche (UFR) : l'UFR Langues et cultures étrangères – Langues étrangères appliquées (LLCE-LEA) et l'UFR Administration économique et sociale (AES), économie et gestion.

Il forme des responsables capables d'élaborer et de mettre en œuvre des projets de développement pour des entreprises travaillant à l'international. Il est ouvert aux étudiants en formation initiale et en formation continue. Les enseignements ont lieu sur le campus de l'Université Paris 8.

ANALYSE

Finalité
<p>Le master <i>MCI</i> se présente comme une formation pluridisciplinaire, basée sur la maîtrise de deux langues étrangères et l'acquisition des fondements de différentes disciplines (management, marketing, droit international, commerce international...). Le contenu pédagogique du master répond aux demandes de qualifications professionnelles, en gestion des échanges internationaux en langues étrangères. Le cursus s'articule autour de disciplines majeures, telles que le commerce international, le management, le droit international, les langues et la communication, dont les compétences attendues sont clairement exposées.</p> <p>Les emplois visés correspondent bien à la formation et à une insertion de niveau master. Les étudiants obtiennent un supplément au diplôme (au format Europass), pour continuer leurs études ou travailler dans un autre pays européen ou en dehors de l'Europe. Les conditions d'accès en première et en deuxième années de Master (M1 et M2) sont clairement exposées pour les différents publics visés.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master se positionne dans un environnement concurrentiel tant au niveau local, par la présence, au sein de la même université, d'un parcours du master <i>Études européennes et internationales</i>, intitulé <i>Commerce international et marketing export</i> et porté par l'Institut d'études européennes (IEE), qu'au niveau national, par l'offre de formation en masters Langue étrangères appliquées (LEA) ou l'offre en management et commerce international, proposée dans de nombreuses universités. Dans ce contexte, le master <i>MCI</i> met en avant des critères de différenciation (pilotage de la formation par deux UFR distinctes, spécialisation dans le commerce extérieur, enseignement approfondi du management et du marketing en français et dans deux langues étrangères) réels et pertinents.</p>

L'adossement à la recherche n'est évoqué que par la possibilité donnée aux meilleurs étudiants du master de poursuivre leurs études en doctorat, sous la direction d'un professeur du laboratoire d'Économie Dionysien, du laboratoire d'Études romanes, du laboratoire Transferts critiques et dynamiques des savoirs ou encore du Centre d'études des sociétés arabes et musulmanes. Aucune information n'est cependant donnée quant au nombre d'étudiants concernés.

Les relations avec le milieu professionnel et tout particulièrement le partenariat avec la Chambre de commerce extérieure (CCE) du département de la Seine-Saint-Denis sont un atout pour la formation qu'il faudra entretenir.

Eu égard aux objectifs de la formation et à la présence d'étudiants étrangers, il apparaît surprenant qu'aucun partenariat permanent avec des établissements étrangers n'ait été développé jusqu'à présent. Les étudiants qui le souhaitent, dont le nombre n'est pas indiqué dans le dossier, peuvent cependant bénéficier des opportunités de mobilités d'études et de stages, offertes par le Service des relations et de la coopération internationales de l'Université Paris 8.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique se fonde sur un parcours unique, fait d'un tronc commun et de cours de spécialités en fonction de la deuxième langue étrangère choisie. Les étudiants développent également leurs projets personnels sous la tutelle d'un enseignant. Par ailleurs, certains enseignements sont mutualisés avec l'Institut d'études européennes (IEE) et le master *Économie des organisations*.

Les modalités d'enseignements mises en place sont classiques, tout comme les différents dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières et la place accordée au numérique. Le master *MCI* est ouvert à la validation des acquis de l'expérience (VAE), mais à ce jour aucun dossier n'a été présenté.

La professionnalisation est présente tout au long de la formation, que ce soit par la présence des stages (deux mois en M1 et de trois à six mois en M2), le suivi d'unités d'enseignement (UE) favorisant l'insertion professionnelle ou encore grâce au partenariat étroit avec la CCE de la Seine-Saint-Denis.

L'innovation pédagogique renvoie aux éléments de différenciation de la formation, à savoir l'apprentissage simultané du management et du marketing en langue étrangère en M2. De par le caractère international du diplôme, la place accordée aux langues est essentielle : les étudiants pratiquent au moins deux langues étrangères. Plusieurs enseignements de spécialité sont dispensés en anglais (trois en M1 et deux en M2) ainsi que dans une deuxième langue étrangère. À ces heures de cours, il faut ajouter la rédaction du rapport de stage en anglais et dans une deuxième langue étrangère, sous la tutelle des enseignants concernés. La première année de master *MCI* est également accessible à des étudiants étrangers, de pays non francophones, justifiant d'un niveau de langue suffisant (niveau C1 au test DELF – diplôme d'études en langue française).

La place de la recherche dans la formation n'est pas abordée.

Pilotage

Le pilotage de la formation présente une certaine originalité qui doit permettre d'assurer une coordination efficace et un suivi personnalisé de chaque étudiant. En effet, le master est piloté par une équipe de huit enseignants coordonnateurs, qui sont responsables des stages, de l'évaluation des dossiers des candidats, de la présentation du master, lors des forums et des salons. Les responsabilités pédagogiques sont donc bien décrites et les réunions semblent nombreuses.

L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire et diversifiée. Les enseignants-chercheurs (EC) des deux UFR assurent 77 % des enseignements. Cependant, la répartition des heures entre les EC de l'UFR LLCE-LEA (87 %) et ceux de l'UFR AES-Économie et Gestion (13 %) apparaît très déséquilibrée. Par ailleurs, les tableaux transmis ne permettent pas d'avoir une vision précise des volumes horaires par matière, pas plus que de la répartition des heures entre EC, enseignants et intervenants professionnels en M1 et en M2. Le pourcentage des professionnels intervenant en master *MCI* serait de 15 % en M1 et de 20 % en M2, mais ces chiffres ne sont pas vérifiables. Par ailleurs, dans le tableau de répartition des heures d'enseignements entre titulaires et vacataires, la mention « Enseignement non défini » apparaît face aux noms de cinq enseignants titulaires. Cette information laisse à penser que le contenu enseigné n'est pas connu de l'équipe de pilotage. Or, cela représente 225 heures d'enseignement, soit 37 % de la formation.

Un conseil de perfectionnement existe au niveau de l'UFR LLCE-LEA et non au niveau de la mention, conformément à la réglementation. Il semble difficile au niveau d'une UFR de pouvoir se saisir de manière opérationnelle et concrète des problématiques spécifiques à une mention et d'identifier des axes d'amélioration. De plus, l'absence de compte-rendu du conseil de perfectionnement ne permet pas de savoir s'il joue pleinement son rôle.

Un double dispositif d'évaluation de la formation existe. Le premier, mis en place par l'Université, porte sur la formation dans sa globalité. Le deuxième, non obligatoire, est transmis aux étudiants en version papier. Il est analysé par le responsable de la formation, envoyé à l'équipe de pilotage et présenté au conseil de perfectionnement. Ni le contenu de ces enquêtes, ni les améliorations éventuelles suggérées par les étudiants ne sont évoqués dans le dossier. Les modalités de contrôle des connaissances sont précisées, mais elles ne sont pas détaillées par enseignement. Le fonctionnement et la composition du jury du Master *MCI* sont connus. L'approche par compétence semble développée mais on ignore ses modalités de suivi.

Le suivi des diplômés, assuré depuis trois ans, par le pôle Pilotage et observatoire étudiant. Il permet de recueillir des informations sur le devenir des étudiants, saisies dans une base de données. Cependant, ni la nature des données collectées, ni l'utilisation faite de cette base, pas plus que la mise à jour de la base, ne sont mentionnées dans le dossier.

Résultats constatés

Le nombre de candidatures reçues témoigne de l'attractivité de la formation, tout particulièrement pour les diplômés d'une licence langues étrangères appliquées. La formation apparaît assez sélective (51 dossiers acceptés en M1 sur 265 étudiés et 61 dossiers acceptés en M2 sur 135 étudiés en 2016-2017).

Les effectifs et les taux de réussite en M1 et M2 sont présentés sous forme de tableaux, mais ne sont pas commentés dans le dossier, ce qui rend parfois difficile l'interprétation de ces données. Le nombre de places disponibles est de 40 en première année de master *MCI* et les effectifs sont stables depuis 2015-2016. En M2 les effectifs varient entre 33 et 52 inscrits, pour une capacité de 35 étudiants. On peut regretter qu'aucune explication ne soit apportée dans le dossier.

Si le taux de réussite en M1 avoisine les 88 %, au cours des quatre dernières années, il n'est que 81,5 % en M2. Aucune explication n'est apportée. On peut également s'étonner de la chute du nombre d'étudiants présents à au moins un examen, qui suggère la présence d'étudiants ne suivant en réalité pas la formation.

Les taux d'insertion professionnelle à 12 mois sont de 72 %, ce qui paraît assez faible, au regard du caractère professionnalisant du diplôme. Par ailleurs, la nature des postes occupés par les diplômés n'est pas renseignée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un diplôme commun à deux UFR, offrant une double compétence (en langues et en management).
- Des cours de spécialité dispensés en langue étrangère (anglais et une deuxième langue).
- Un partenariat étroit avec la Chambre de commerce extérieure (CCE) du département de la Seine-Saint-Denis.
- Une coordination efficace et un suivi personnalisé de chaque étudiant, grâce à un pilotage original de la formation.

Principaux points faibles :

- Un adossement à la recherche non mentionné.
- Un faible volume horaire assuré par les enseignants-chercheurs de l'UFR AES-Économie et Gestion.
- Un taux de réussite en M2 assez moyen, pour un diplôme à finalité professionnelle.
- Une absence de comité de perfectionnement au niveau de la mention du diplôme.
- Un dossier trop lacunaire.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le Master *Management et commerce international* (MCI), de l'Université Paris 8 présente des objectifs clairs et offre une double compétence (langue et management) aux diplômés. Toutefois, il conviendrait de renforcer l'adossement à la recherche de la formation et la part des enseignements assurés par l'UFR AES-Économie et Gestion. Une attention particulière doit aussi être portée sur le taux de réussite particulièrement en M2.

Il est recommandé qu'à l'avenir, les informations fournies à propos du volume des enseignements, du devenir des diplômés et des métiers occupés soient moins lacunaires et, en conséquence, d'organiser un meilleur suivi de ces informations et de mettre en place un comité de perfectionnement au niveau de la mention du diplôme.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Monnaie, Banque, Finance, Assurance* (MBFA) vise à préparer les étudiants à des métiers liés aux marchés et aux institutions financières. C'est pourquoi, il comporte une part importante d'enseignements dispensés par des professionnels de la banque, de l'assurance et des marchés. Ce master comporte une première année de Master (M1) mutualisé avec le master *Économie des organisations* et est mono-parcours en deuxième année de Master (M2). Il est géré par l'unité de formation et de recherche (UFR) administration économique et sociale (AES), Économie et Gestion.

ANALYSE

Finalité
<p>Ce master vise à donner aux étudiants une formation approfondie en sciences économiques et de gestion, en lien avec les marchés et institutions financières.</p> <p>Les connaissances attendues et les compétences de métiers à acquérir sont clairement exposées. Les enseignements proposés permettent aux étudiants d'acquérir les connaissances et les compétences, nécessaires à leur insertion dans les métiers ciblés (contrôleur de gestion, <i>back/middle office</i> en banque, analyse de risques,...etc.).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Ce master a un positionnement cohérent au sein des formations existantes à l'Université Paris 8. C'est le seul à proposer un contenu bancaire et financier. Au niveau régional, d'autres universités proposent des masters <i>MBFA</i>, avec des variantes quant aux débouchés visés (<i>back-middle-front office</i>). En revanche, les partenariats noués par ce master sont insuffisants ; ils ne concernent qu'une banque, mais la mise en place de l'alternance améliore la situation.</p> <p>Ce master satisfait largement l'exigence d'un appui recherche de la formation : participation d'enseignants-chercheurs du Laboratoire d'Économie Dionysien (LED – équipe d'accueil – EA 3391). Le lien formation-recherche se trouve être renforcé par le fait que le responsable du master dirige l'axe de recherche du laboratoire correspondant (Macroéconomie et finance).</p>

Organisation pédagogique
<p>L'organisation pédagogique du master est classique et bien équilibrée en quatre semestres, avec un volume horaire en présentiel de 495 heures en M1 et de 294 heures en M2. Certains cours sont mutualisés avec le master <i>Économie des organisations</i>, les cours optionnels en M1 et un cours en M2. Un stage obligatoire d'au moins trois mois en entreprise ou un mémoire doit être fait en M1, pour 10 crédits ECTS. Le M2 est ouvert en formation continue et en contrat de professionnalisation, avec un stage obligatoire de cinq mois et demi (15 crédits ECTS). Ce stage de M2 peut aussi être remplacé par un mémoire.</p> <p>L'articulation avec la recherche est satisfaisante, dans la mesure où un cours de préparation au mémoire est obligatoire en M1.</p> <p>Les étudiants doivent obligatoirement se rendre sur la plateforme du projet Voltaire, ils peuvent également récupérer des ressources électroniques fournies par les enseignants sur la plateforme numérique de l'Université Paris 8.</p> <p>L'enseignement de l'anglais est limité, avec seulement 54 heures (30 h au premier semestre (S1) pour quatre ECTS et 24 h au troisième semestre (S3) pour 3 ECTS), sans qu'elle soit associée à une certification linguistique.</p>
Pilotage
<p>L'équipe pédagogique, peu diversifiée, est composée très majoritairement d'enseignants-chercheurs en économie, seulement 15 % des enseignements étant assurés par quatre professionnels de la banque. L'homogénéité de cette équipe pédagogique offre l'avantage de pouvoir proposer aux étudiants des enseignements bien articulés aux thèmes de recherche du LED, mais, <i>a contrario</i>, indique aussi sa faible pénétration du milieu socio-économique.</p> <p>Le master est doté d'un conseil de perfectionnement, se réunissant une fois par an, où siègent des enseignants-chercheurs, des professionnels et des représentants étudiants. L'équipe pédagogique, grâce à la mise en place de ce conseil, est à l'écoute de ses étudiants et a su répondre à leurs besoins, en améliorant son offre pédagogique (davantage de cours d'informatique). Des questionnaires anonymes sont distribués et analysés par le conseil de perfectionnement.</p> <p>L'évaluation des connaissances est classique, essentiellement des examens terminaux avec deux sessions d'examens. Les modalités de contrôle des connaissances sont fournies en début d'année aux étudiants, via un syllabus. L'évaluation des compétences se fait par le biais d'un portefeuille d'expériences et de compétences.</p>
Résultats constatés
<p>Les effectifs du master <i>MBFA</i> (effectifs des M1 et M2) sont en baisse, passant de 94 inscrits en 2015-2016 à 70 en 2016-2017 et 2017-2018. Ils se répartissent également entre le M1 et le M2. Le taux de réussite moyen en M1 est de l'ordre de 73.5 %, ce qui est assez faible. Il y a peu d'étudiants en alternance (entre deux et cinq), dans la mesure où cette possibilité est récente.</p> <p>L'enquête à 30 mois, effectuée après la diplomation par le pôle Pilotage et observatoire étudiant de l'Université, recueille 35 % de réponses, ce qui est très peu. Le faible nombre de réponses est insuffisant et demande sans doute que l'Université se mobilise plus pour améliorer le taux de retour aux enquêtes. Le taux d'insertion des répondants est de 85 % environ. A 30 mois, sur un domaine à très forte demande, le taux d'insertion semble également faible.</p>

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un master professionnalisant ouvert en alternance.
- Un bon fonctionnement du conseil de perfectionnement.

Principaux points faibles :

- Une équipe pédagogique peu diversifiée.
- Un nombre d'alternants faible, lié au manque de partenariats.
- Un enseignement insuffisant des langues vivantes.
- Un suivi insuffisant de l'insertion professionnelle.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives associées à ce master ne sont pas mentionnées dans le dossier.

Le master *Monnaie, Banque, Finance, Assurance*, qui a changé d'appellation par rapport au précédent contrat, offre une insertion professionnelle de bon niveau, même si une analyse à 18 mois de cette insertion serait plus pertinente pour le pilotage du diplôme. De ce point de vue, la mise en place du conseil de perfectionnement est un réel vecteur d'amélioration continue.

Cependant, le master n'a pas diversifié son équipe pédagogique, qui pourrait intégrer des enseignants en sciences de gestion, spécialisés dans le domaine de la finance ou du contrôle de gestion bancaire. De même, un renforcement de la place des professionnels et des partenariats avec des entreprises permettraient de développer davantage l'alternance.

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour les futurs diplômés, qui vont être amenés à travailler dans un environnement fortement internationalisé. La certification des compétences linguistiques et en particulier de l'anglais de la finance, ouvrirait davantage de possibilités d'emplois aux diplômés.

Enfin, il faut renforcer les dispositifs de suivi de l'insertion professionnelle, tant quantitativement (augmentation du nombre de répondant, enquêtes à 18 mois et non seulement à 30 mois) que qualitativement (durée d'obtention du premier emploi, nature des emplois occupés, salaire médian, niveau de responsabilité,...etc.).

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



**Champ « Management, organisation, économie »
Observations**

Retours des responsables de formation

**Licence Administration économique et sociale
Licence Économie et gestion
Master Économie des organisations
Master Management
Master Management et commerce international
Master Monnaie, banque, finance, assurance**

Aucune observation.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)